



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Individual Contract

Date : Août 2020

Pays : Algérie

Description de la mission : Chargé en Monitoring & Evaluation

– Individual Contract–

Intitulé du projet : « Programme CapDeL : Démocratie participative et Développement Local »

Durée de la mission : 96 jours, réparties sur 12 mois

1. Information Générale	
Intitulé de la mission	Expert Monitoring & Evaluation
Projet	CapDeL
Lieu d'intervention	Alger et les communes pilotes du CapDeL : Timimoun (wilaya d'Adrar); El-Khroub (wilaya de Constantine) ; Ouled Ben Abdelkader (wilaya de Chlef); Ghazaouet (wilaya de Tlemcen); Messad (wilaya de Djelfa); Djanet (wilaya d'Illizi); Djemila (wilaya de Sétif); Babar (wilaya de Khenchela).
Date prévue de début et durée du contrat	Dès que possible
Réf. du dossier	
Supervision	Team Leader Gouvernance et/ou Conseiller Technique Principal

2. Contexte et justification

Dans le cadre des grandes réformes institutionnelles menées par l'Algérie ces dernières années, et plus particulièrement l'introduction dans la Constitution de 2016, de la démocratie participative au niveau des collectivités territoriales, le Gouvernement algérien a initié un projet de coopération avec l'Union Européenne (UE) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui vise à promouvoir l'implication des citoyens et de la société civile dans la gestion communale et le développement local durable et intégré. Porté par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales, de l'Aménagement et l'Attractivité du Territoire (MICALAT), le CapDeL.

Le CapDeL « renforcement des capacités des acteurs du développement local » est un programme cofinancé par les trois partenaires à hauteur de 11,6 millions USD: dont 2,9 millions USD par le Gouvernement algérien, 8,5 millions USD par l'Union Européenne, et 200 000 USD par le PNUD.

Le CapDeL vise, à travers une approche modèle développée dans les communes pilotes du territoire national, à mettre en place les conditions d'une gouvernance communale concertée, attentive aux attentes des citoyens et basée sur la transparence et la participation. Cette approche modèle est testée, durant quatre années (2017-2021), dans les communes pilotes, pour faire remonter au niveau central les leçons apprises et les bonnes pratiques, qui seront, ensuite, généralisées à l'ensemble des communes du territoire national. Le CapDeL accompagne les collectivités pilotes d'une part, par le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le processus de gouvernance, et d'autre part, par un accompagnement dans la mise en place et la pérennisation des cadres et mécanismes permettant leur travail conjoint, notamment, le processus de planification stratégique locale, pour un développement local, intégré, inclusif et durable de leur commune.

Le CapDeL est axé sur 4 principales composantes, à savoir : Les quatre composantes du CapDeL :

- La Démocratie participative et installation des conditions du dialogue territorial ;
- L'implication des acteurs dans la gouvernance communale ;
- Modernisation de la gestion des services publics ;
- L'amélioration du système local de gestion des risques majeurs.

Après 3 années de mise en œuvre, le projet a réalisé des activités phares, sous la composante démocratie participative, et ce à travers, la mise en place d'un cadre de participation citoyenne et des mécanismes de participation, concentrés dans les chartes de participation citoyennes qui ont été élaborées par les différents catégories d'acteurs et validées au sein des Assemblées Publiques Communale. Par ailleurs, et afin de renforcer l'exercice effectif de la participation citoyenne et la promotion d'une gouvernance locale concertée et transparente, le projet a développé un cycle de formation de 6 sessions, dont 4 ont déjà été achevées, et dont ont bénéficié toutes les catégories d'acteurs au niveau des communes : Administration publique, société civile, élus. Ces formations, organisées en « multi-acteurs » ont produit des manuels et des contenus techniques et pédagogique. Une expertise internationale (italienne) et un accompagnement national de l'Institut National de la Gestion et la Planification (ISGP), ont été mobilisées pour concevoir, le cycle de formation, et l'adapter aux capacités et besoins des acteurs.

Le projet, vise à renforcer l'implication des acteurs dans le processus de planification stratégique locale, et ce à travers l'élaboration des Plans Communaux de Développement « PCD nouvelle génération », selon une approche « Apprendre en faisant ». Un cycle de formation et d'atelier a été réalisé et a permis d'aboutir, à ce que 7 communes pilotes se dotent d'un plan communal de développement élaboré sur la base d'une méthodologie spécifique, développée en ce sens, avec l'appui d'une expertise internationale (canadienne.). Ce travail a également été appuyé par une expertise nationale, à savoir l'agence nationale de l'aménagement et l'attractivité du territoire, à travers l'organisation d'un cycle d'ateliers de planification au niveau des communes pilotes.

Par ailleurs, la Société civile est une cible majeure dans le CapDeL, notamment les associations locales, ont bénéficié d'un financement associatif de leurs projets et d'un accompagnement technique pour renforcer leur rôle dans le développement local durable.

Aussi, le projet a développé la composante de prévention et de gestion de risques, notamment, à travers, le renforcement de capacités des acteurs au niveau central et local sur l'intégration de la gestion des risques dans la planification locale, mais aussi, sur la méthodologie d'élaboration d'un plan local de prévention multirisques.

Le volet de la modernisation de la gestion du service public, est peu avancé, et sera développé courant l'année 2020 et 2021.

Par ailleurs, le CapDeL a récemment mis à jour son Cadre Logique (CL) et ses indicateurs de « gestion axée sur les résultats » (GAR). Ces mises à jour ainsi que les principes auxquels le programme CapDeL souscrit, (transparence vis-à-vis de toutes les parties prenantes, et capitalisation de l'expérience CapDeL en vue de la dissémination des bonnes pratiques), exigent la mise en place d'un système complet de Suivi-Evaluation (S&E) auquel doit être adossé les volets « redevabilité » et « apprentissage ». Pour ce faire, le CapDeL a procédé au recrutement d'un chargé de Suivi-Evaluation S&E.

3. Objet de la mission

La mission en S&E a pour objectif de mettre en place un système de S&E du projet et d'apporter un appui continu à sa mise en œuvre, conformément aux directives du PNUD en la matière, et veillera à ce que le système développé répondra à toutes les exigences des partenaires.

Elle relèvera du programme PNUD, en coordination avec le responsable du projet (DNP), la majorité des tâches étant entreprises en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre, le personnel du projet, pour permettre un processus de réflexion critique, ainsi que pour obtenir le maximum de transparence et de responsabilité.

Elle travaillera de concert avec le Conseiller Technique du projet, mais aussi, les coordonnateurs du projet et le chargé de communication. Toutefois, la mission n'exercera pas de fonctions de supervision sur le projet. De même qu'elle devra rendre compte de son action devant les acteurs concernés par le projet.

La mission devra effectuer des missions de terrain dans les communes pilotes suivantes:

- Timimoun (Adrar)
- El-Khroub (Constantine)
- Ouled Ben Abdelkader (Chlef)
- Ghazaouet (Tlemcen)
- Messaad (Djelfa)
- Djanet (Illizi)
- Djemila (Sétif)

Babar (Khenchla)

Le chargé de S&E aura pour mission de :

1-Suivi et évaluation :

- Sur la base du cadre logique du CapDeL, ainsi que d'éventuels ajustements supplémentaires, veiller à ce que les progrès réalisés sur les indicateurs GAR soient régulièrement mesurés par rapport aux jalons et cibles convenus ;
- Sur la base des plans de travail et des budgets globaux et annuels du CapDeL, développer des indicateurs de progrès (autres que GAR) et de processus, assurer leurs mesures régulières par rapport aux jalons et cibles convenus ;

- S'assurer avec l'équipe du projet à l'analyse des rapports d'activités, notamment, des formations et ateliers dispensés, pour documenter, suivre et évaluer le cadre des indicateurs ;
- Veiller à ce que toutes les parties prenantes reçoivent des informations pertinentes, fiables ; notamment, auprès du comité de pilotage, ayant une contribution à la revue des rapports narratifs des projets et programmes ;
- Veiller à ce que la collecte et l'analyse des données soient fiables et reposent sur des méthodes solides, y compris le développement des fiches d'indicateurs ;
- Veiller à ce que le système d'évaluation soit approprié par toute l'équipe, et tient compte de l'évolution du programme et des besoins et capacités des parties prenantes (Assurer l'accompagnement et la formation continue nécessaire ;
- Faire des recommandations d'adaptation et s'assurer que celles-ci sont approuvées par le Comité de Pilotage (CP) ;
- Définir et gérer des travaux spécifiques de suivi et d'évaluation tels que les revues à mi-parcours, les évaluations ou études thématiques ;
- Travailler avec les principales parties prenantes pour développer des indicateurs et des méthodes localement pertinentes qui permettent l'évaluation d'impact et contribuent au renforcement institutionnel de leurs organisations ; notamment, à proposer des pistes de localisation et d'alignement de certains Objectifs de Développement Durable en lien avec le CapDeL ;
- Affiner, si nécessaire, les méthodes de collecte régulière d'informations et d'études spéciales découlant des besoins du programme ;
- Contribuer à la préparation des réponses de la direction et des mesures principales pour chaque recommandation adressée au PNUD
- Veiller à ce que les termes de référence, le rapport final d'évaluation, les réponses de la direction, les enseignements tirés et toute autre information pertinente soient disponibles publiquement dans la plateforme d'évaluation du PNUD (ERC), selon les délais prescrits
- Assurer, la fonction d'assurance qualité continue auprès des responsables du projet, des partenaires institutionnels et techniques et des bénéficiaires, en élaborant toute la documentation de référence, de suivi et de compte rendu des résultats, aux plans technique et organisationnelle ;
- Assurer un reporting continue du déroulement de toute la mission.

2- Redevabilité :

- Veiller à ce que toutes les parties prenantes, en particulier les bénéficiaires du CapDeL, reçoivent toutes les informations qu'elles sont en droit d'obtenir, en utilisant des outils de communication appropriés ;
- Rendre compte des rétroactions (« feedback ») des parties prenantes sur le traitement et les réponses aux plaintes ;
- Suggérer toute amélioration possible pour rendre le CapDeL plus redevable.

3- Apprentissage :

- Veiller à ce que les connaissances acquises par le CapDeL soient systématiquement capitalisées, à travers mécanisme de gestion des connaissances, qui sera expliquer et intégrer dans les rapports ;
- Au besoin, préparer et former le personnel, les principales parties prenantes et les partenaires de mise en œuvre sur les événements d'apprentissage réflexif, le suivi participatif et / ou l'évaluation d'impact participative, y compris toute formation méthodologique et pilotage des méthodes, techniques de collecte de données, traitement des données et analyse de l'information ;
- Veiller à ce que les connaissances soient diffusées et comprises par les publics ciblés ;
- Veiller à ce que les processus d'apprentissage incluent les principales parties prenantes et les autres groupes concernés ;
- Participer aux discussions internes ainsi qu'aux réseaux de connaissances d'interventions similaires où les connaissances sont partagées ;
- Mettre en place et gérer un système d'information et documentation du CapDeL;

4-Rapports / communication / représentation :

- Valider techniquement puis diffuser après décisions par l'autorité les versions finales de tous les produits et résultats ;
- Représenter le CapDeL lorsqu'on lui demanderait et / ou déléguerait de le faire ;
- Veiller à ce que le CapDeL soit représenté à toutes les réunions ou forums pertinents et importants concernant le suivi et évaluation des projets et programmes ;
- Fournir un soutien stratégique pour la gestion globale et la mise en œuvre du programme ;

4. Livrables

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
▪ Elaboration d'un plan d'action détaillé sur l'approche et les étapes de la mission (avec chronogramme détaillé et mécanisme de reporting)	5%	2 semaines
▪ Elaboration et exécution du plan de formations nécessaire pour le personnel, les principales parties prenantes et les partenaires, sur les méthodes et techniques de collecte de données, traitement des données et analyse de l'information	20%	2 mois
▪ Production des outils et documents, dont les rapports relatifs à l'analyse, le suivi et l'évaluation du cadre des indicateurs définis, et leurs alignements avec les indicateurs ODDs.	10%	3 mois
▪ Un rapport sur l'état de mise en œuvre du projet, partant de la version initiale, la version revue et des réalisations concrètes	10%	3 mois
▪ Un rapport d'identification des indicateurs de performance « KPI » du projet CapDeL	10%	3 mois
▪ Un rapport d'analyse et de recommandations sur l'alignement du cadre d'indicateurs du CapDeL avec les ODDs	10%	4 mois
▪ Elaborer un mécanisme de gestion des connaissances, ainsi qu'un système d'information et documentation du CapDeL.	25%	5 mois
▪ Rapports détaillé (assurance qualité du programme).	10%	6 mois
Total	100%	6 mois

5. Compétences et qualifications requises

Formation :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (niveau maîtrise et plus) en gestion et planification de projets, en économie, en relations internationales, en sciences sociales ou autre qualification similaire répondant aux exigences du poste.
- Formation accès sur l'analyse des données et suivie et évaluation des l'audite de projets
- Formation accès sur l'analyse des questions socio-économiques (un atout)
- Formation sur la gestion axée sur les résultats (un atout)

Expériences :

- Avoir un minimum 5 ans d'expérience professionnelle en matière de suivi-évaluation dans le contexte de programme d'appui à la bonne gouvernance de structure décentralisée.
- Capacité prouvée à travailler en milieu institutionnel avec des responsables des ministères et des partenaires humanitaires ou au développement de haut niveau, ainsi qu'avec des organisations de la société civile et des responsables des entités territoriales décentralisées.
- Capacité prouvée à travailler dans un contexte de programme/projet contenant la problématique de développement.
- Avoir une expérience à améliorer l'utilisation des connaissances issues des méthodes de suivi et de l'évaluation.
- Une expérience éprouvée d'analyse et l'intégration de l'approche genre dans le développement des systèmes de suivi-évaluation des programmes de développement (un atout).

Compétences et qualifications requises :

- Faire preuve d'intégrité en accord aux valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;
- Afficher une sensibilité et adaptabilité culturelle, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- Capacité de structurer une tâche en termes de processus/analytique / d'investigation et de produire un résultat bien structuré ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Capacités à exploiter, produire et analyser des de la documentation a caractère administratif et juridique ;
- Connaissance pratique approfondie des questions interdisciplinaires du développement, y compris les questions d'égalité et autonomisation de genre, ainsi que des liens entre les dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles du développement durable.
- Fortes compétences interpersonnelles et de communication ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir / intégrer la rétroaction ;
- Capacité de travailler sous pression et dans des situations stressantes ;
- Excellentes compétences en rédaction ;
- Capacité de rechercher et appliquer les connaissances, les informations et les meilleures pratiques à l'intérieur et à l'extérieur du PNUD ;
- Bonne compréhension des modalités de programmation du PNUD.

Langues :

- Une excellente maîtrise de la langue française et arabe est exigée ;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait considérée comme un avantage.

Arrangements opérationnels :

Le déroulement de la mission, à titre indicatif, se fera comme suit :

- La mission s'étalera sur une durée d'une année, avec une mission qui totalise **90 jours**, à raison, en moyenne de 10 jours de travail par mois.

5. Documents constitutifs de l'offre :

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents / informations suivants pour démontrer leurs qualifications :

- Expliquer pourquoi vous êtes le mieux indiqué pour mener à bien cette mission en faisant ressortir notamment votre expérience en rapport avec les exigences des présents termes de référence ;
- CV ou P11 soulignant les qualifications et l'expérience pertinentes
- Fournir une Note méthodologique détaillée faisant ressortir :
 - La compréhension des présents termes de référence ;
 - Un bref aperçu de votre connaissance du cadre institutionnel, des politiques et des dynamiques associées à la déconcentration, la décentralisation, le développement local ;
 - Un bref aperçu de votre connaissance des défis liés au Monitoring & Evaluation, et des mécanismes et acteurs qu'y sont associés aux différents niveaux ;
 - La méthodologie avec laquelle ils comptent aborder et mener le travail ;
 - Un chronogramme de déroulement de la mission.

- Fournir une proposition financière « all inclusive » (seules les demandes incluant une proposition financière seront considérées, voir le format ci-dessous);

Important : tous les documents doivent être regroupés en un (1) seul document PDF car l'application ne permet de télécharger qu'un seul document.

6. La proposition financière

L'offre financière doit être établie sur la base d'un engagement contractuel d'une année pour une durée effective de **96 jours**. Ces jours incluent les jours de travail à **Alger (48)** et les séjours dans les communes (48) CapDeL à l'occasion des missions de terrain.

La proposition financière devra spécifier le taux journalier de consultation pour l'expert (96) ainsi que les frais de déplacement et de séjour à l'occasion des missions effectuées dans les communes pilotes du CapDeL. Le cout des frais d'une mission est un coût moyen, qui couvre, et qui tient compte :

- du nombre de missions (16) pour les frais de **déplacement/ 2 mission par an dans 8 communes**, adapté à la liste des communes ;
- et des jours de missions (48 jours) pour les **frais de séjour / 3 jours de mission X 8 communesX 2 fois an**

Tous ces coûts doivent être consignés sur des lignes séparées comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Le Contrat sera conclu sur la base du rendu des livrables ; les paiements seront effectués sur la base de l'approbation par le PNUD de chaque livrable tel que spécifié dans le tableau « livrables » au point 3 des présents termes de référence.

Prestation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Total
Expert /Jour de consultation	Jours			
Frais de déplacement et de séjour lors des missions dans les communes du CapDeL (à raison de 4 missions par commune (4 x 8=32) pour un séjour global cumulé de 64 jours)	mission			
Montant Global				

Déplacements et séjours :

Tous les frais doivent être inclus dans la proposition financière. Cela comprend tous les frais de déplacement et de séjour prévus dans le cadre de la mission des consultants.

Dans le cas d'un voyage par avion, le PNUD, n'acceptera pas de frais de voyages supérieurs aux frais d'un billet en classe économique.

Dans le cas d'un déplacement non prévu dans le cadre du contrat, le paiement des frais de voyage et de séjour sera convenu avec l'unité habilitée du PNUD avant le déplacement du consultant(e). Ces frais seront éventuellement remboursés.

7. Evaluation des offres

Ne seront évaluées que les offres jugées acceptables et conformes aux présents termes de référence. Les offres incomplètes ou non conformes seront éliminées.

L'évaluation des offres s'effectue en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière. Le consultant individuel sera évalué sur la base d'une notation combinée, selon la méthodologie suivante :

- Evaluation techniques des offres recevables, sur 100 points et selon les critères définis par les présents Termes de référence au tableau ci-dessous ;

- Evaluation financière, sur 100 points, des offres techniques ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 points ;
- Attribution d'une note définitive globale après pondération des notes technique et financière obtenues : pondération de 70% pour la note technique et de 30% pour la note financière.

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a obtenu **la note globale pondérée la plus élevée**.

Evaluation de l'offre technique

Critère	Détails de notation	Notation
Chargé en Monitoring & Evaluation		
1- Diplôme universitaire de niveau supérieur (minimum Master) en économie ou dans une discipline pertinente	Diplômes - Diplôme en administration ou économie avec en sus une spécialisation en gestion et planification de projets - Diplôme dans une autre discipline pertinente avec en sus une spécialisation en gestion et planification de projets ou sur la gestion axée sur les résultats - Diplôme en analyse des données ou l'analyse des questions socio-économiques - Diplôme dans une autre discipline pertinente	Note max. 15 pts 15 pts 12 pts 10 pts 6 pts
2- Expérience avérée, spécialisée et actualisée, en monitoring & évaluation, gestion et planification de projets, la gestion axée sur les résultats,	-10 ans d'expérience -8 ans d'expérience -5 ans d'expérience	Note max.30pts 30 pts 25 pts 20 pts
3-Expérience avérée dans la gestion des connaissances, et l'accompagnement de processus de suivi.	8 ans d'expérience 5 ans d'expérience 3 ans d'expérience	Note max 15pts 15 pts 10pts 8 pts
4-Expérience avérée dans la formation dans le suivi et évaluation de projets	8 ans d'expérience 5 ans d'expérience 3 ans d'expérience	Note max 8pts 8 pts 6 pts 4 pts
5- Approche Méthodologique pour l'accomplissement des missions définies dans les Termes de référence	- Compréhension des TdRs - Connaissance du cadre institutionnel, des politiques et des dynamiques associées à la déconcentration, la décentralisation, le développement local. - connaissance des défis de DEL en Algérie, et des acteurs qu'y sont associés aux différents niveaux - Chronogramme (complet et clair)	Note max. 30 pts 4 pts 5 pts 6 pts 5 pts 10 pts

	- Note méthodologie (clarté, pertinence, connaissance des services publics locaux)	
6-Compétences linguistiques	-Maitrise de l'arabe -Maitrise du Français	2 Pts max 1pts 1pts

Seules les offres ayant obtenu **supérieure ou égale à 70 points à l'évaluation technique**, effectuée sur la base des critères de notation énoncés au tableau ci-dessus, seront retenues pour l'évaluation financière. Les offres ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points seront éliminées.

Evaluation de l'offre financière

L'offre financière la moins disante (Fm) recevra la note maximale de 100 points, les autres offres recevront une note financière (Nf) inversement proportionnelle à l'offre la moins disante Fm, selon la formule suivante : **Nf = 100 x Fm / F** (F étant le prix de l'offre financière à évaluer).

Pour finir, les offres seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations de 70% pour l'offre technique et de 30% pour l'offre financière ; pour aboutir à une note globale (NG) calculée selon la formule suivante : **NG = 70% Nt + 30% Nf**

Attribution du marché :

Le marché sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note globale (NG) pondérée la plus élevée, tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité)

Le PNUD s'engage à diversifier la main-d'œuvre en termes de genre, de nationalité et de culture. Les personnes issues de groupes minoritaires, de groupes autochtones et de personnes handicapées sont également encouragées à postuler. Toutes les applications seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

ANNEXES:

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET

ANNEXE 3- FORMULAIRE P11